



esnandes

être à la rencontre...

CCAS

Compte rendu du Conseil d'administration du jeudi 13 avril 2017

L'an deux mil dix sept , le 13 avril à 20h le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier GESLIN.

Date de la convocation : le mercredi 5 avril 2017

Présents : Anne Fréhel, Michèle Gloux, Sylvie Sauvignon, Catherine Fillon ,Joseph Merceron, Bernard Brunet, Alain Bouvet, Lucien Texier, Didier Geslin,

Absents représentés : Brigitte Maindron par Anne Fréhel, Anne Canaud par Joseph Merceron, Claudette Palluud par Michelle Gloux

Absent excusé : Christian Vignaud

Secrétaire de séance : Anne Fréhel

Invité : Frédéric Gloria

Approbation du dernier compte-rendu : approuvé moins une abstention

Projets de délibérations

- **2017 – 01/04 : Approbation des comptes administratifs 2016**

Le compte administratif retrace l'ensemble des opérations de l'année écoulée, soit du 1er janvier au 31 décembre 2016
Le Conseil d'administration du CCAS réuni sous la présidence, de Monsieur Joseph Merceron, donne acte de la présentation faite au compte administratif 2016, lequel peut se résumer comme suit :

CCAS – Budget principal

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2016	8 534,93	6 164,02	-2 370,91
Résultats excédentaires 2015 reportés en 2016		18 010,00	18 010,00
Résultats à affecter	8 534,93	24 174,02	15 639,09

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 15 639,09

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2016			
Résultats excédentaires 2015 reportés en 2016		6 726,56	6 726,56
Résultats à affecter		6 726,56	6 726,56

Solde d'exécution de la section d'investissement =6 726,56

Résultat cumulé :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2016	8 534,93	6 164,02	-2 370,91
Résultats excédentaires 2015 reportés en 2016		24 736,56	24 736,56
Résultats à affecter	8 534,93	30 900,58	22365,65

CLSH – Budget annexe
Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2016	113 214,58	130 095,45	16 880,87
Résultats excédentaires 2015 reportés en 2016		9 919,37	9 919,37
Résultats à affecter	113 214,58	140 014,82	26 800,24

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 26 800,24

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2016	380,03		-380,03
Résultats excédentaires 2015 reportés en 2016		16 518,50	16 518,50
Résultats à affecter	380,03	16 518,50	16 138,47

Solde d'exécution de la section d'investissement = 16 138,47

Résultat cumulé :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2016	113 594,61	130 095,45	16 500,84
Résultats excédentaires 2015 reportés en 2016		26 437,87	26 437,87
Résultats à affecter	113 594,61	156 533,32	42 938,71

Monsieur le Président du CCAS, quitte la salle du conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent les comptes administratifs 2016 du budget principal CCAS et du budget annexe CLSH

Monsieur le Président reprend sa place et la présidence du Conseil d'Administration

• [2017 – 02/04 : Approbation des comptes de gestion 2016](#)

Monsieur le Président présente au Conseil d'administration du CCAS les comptes de gestion du CCAS et du CLSH établis par le receveur municipal.

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité, approuvent les Comptes de gestion 2016 du budget principal CCAS et du budget annexe CLSH

• [2017 – 03/04 : Affectations des résultats des exercices 2016](#)

CCAS – Budget principal

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2015 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 15 639,09

Investissement : 6 726,56

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité décident sur proposition de Monsieur le Président, d'affecter au budget principal du CCAS :

A la section de fonctionnement (compte 002) : 15 639,09

A la section d'investissement (compte 001) : 6 726,56

A la section d'investissement (compte 1068) :

ALSH – Budget annexe

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2015 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 26 800,24

Investissement : 16 138,47

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité décident sur proposition de Monsieur le Président, d'affecter au budget annexe du CLSH :

A la section de fonctionnement (compte 002) : 19 609,00

A la section d'investissement (compte 001) : 16 138,47

A la section d'investissement (compte 1068) : 7 191,24

Arrivée de madame Catherine Fillon

- [2017 – 04/04 : Budgets primitifs 2017](#)

CCAS – Budget principal

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	23 558,00	7 918,91
Report de l'excédent 2016		15 639,09
	23 558,00	23 558,00

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	6 726,56	
Report de l'excédent 2016		6 726,56
	6 726,56	6 726,56

CLSH – Budget annexe

section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	140 384,00	120 775,00
Report de l'excédent 2016		19 609,00
	140 384,00	140 384,00

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	29 150,21	13 011,74
Report de l'excédent 2016		16 138,47
	29 150,21	29 150,21

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les budgets primitifs 2017 du CCAS et du CLSH

• **2017 – 05/04 : Vote des subventions**

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d' Administration, la liste des subventions suivantes aux associations et à verser les sommes inscrites au budget (article 65748)

Association Centre Social Inter Communal Espace Camaïeux : 1856 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président ou son représentant légal, à verser les subventions inscrites à l'article 65748.

• **2017 – 06/04 : Nouveaux tarifs de l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

1) Périscolaire : lundi , mardi, jeudi, vendredi – mercredi matin

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
0,25 heure	0,96 €	0,88 €	0,53 €	0,68 €	0,74 €

2) Périscolaire : mercredi après midi/ Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	Forfait	8,90 €	6,62 €	3,56 €	4,78 €	5,37 €
	0,25 heure	0,96 €	0,88 €	0,53 €	0,68 €	0,74 €

mercredi après-midi / Hors territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	forfait	10,90 €	8,62 €	5,56 €	6,78 €	7,38 €
	0,25 heure	1,21 €	1,13 €	0,78 €	0,94 €	0,99 €

3) Extra scolaire : Vacances / Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
journée	13,33 €	11,07 €	5,22 €	7,72 €	8,78 €
0,75 journée	11,18 €	8,90 €	4,42 €	5,92 €	7,48 €
0,50 journée	8,90 €	6,62 €	3,56 €	4,78 €	5,38 €

Vacances / Hors territoire du SIVU / vacances

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
journée	15,34 €	13,07 €	7,23 €	9,72 €	10,79 €
0,75 journée	13,18 €	10,90 €	6,44 €	7,93 €	9,48 €
0,50 journée	10,89 €	8,62 €	5,56 €	6,78 €	7,38 €

4) Extra scolaire suppléments de sorties et journées exceptionnelles , veillées, pour toutes les familles

Commune et territoire du SIVU	
Journée	1/2 journée
3,98 €	2,93 €
Hors territoire du SIVU	
Journée	1/2 journée
4,98 €	3,93 €

5) Extra scolaire : Garderie (hors déclaration)

Commune et territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,58 €
De 17h30 à 18h30	0,58 €

Hors Commune et hors territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,83 €
De 17h30 à 18h30	0,83 €

Après délibération les membres du Conseil d'Administration adoptent à l'unanimité les nouveaux tarifs du CLSH qui seront applicables au 10 juillet 2017.

• 2017 – 07/04 : Aides financières

Monsieur le Président informe les membres du CCAS d'une demande, de secours en argent, de familles Esnandaïse, compte tenu des difficultés rencontrées

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis	
Mme MV	À déterminer	Assistante Sociale	Dettes diverses	Abstention	
				Contre	12
				Pour	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, fixent leur décision conformément au tableau ci-dessus.

– Aide alimentaire : Nouvelle demande

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme K H	3	2		Salaire	1600,00	Loyer	446,00
				CAF – Prime d'activité	227,42	Assurances voitures	96,64
				CAF – AF	295,35	Assurance maison	15,63
			CAF – PAJE	184,62	Assurance juridique	6,63	
			CAF - AL	432,00	Énergies	84,17	
					Eau	55,24	
					Téléphone	20,00	
					Taxe habitation	11,41	
					Mutuelle	CMU	
				Total	2307,39	Total	735,81
Revenus – charges = 1571,58 / 5 personnes = 314,31€							

Avis du CCAS : défavorable à l'unanimité

– Aide alimentaire : renouvellements

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme SB		1	8593	AL	256,00	Loyer	453,02
				ASS	504,37	énergies	89,96
						eau	20,00
					téléphone	20,00	
					Assurances	63,00	
					Mutuelle	49,37	
					Taxe habitation	35,00	
				Total	760,37	Total	730,35
Revenus – charges = 30,02							

Avis du CCAS : Favorable à l'unanimité

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme S P		1	12 901	Indemnités accident du travail	930,00	Loyer énergies Eau téléphone Assurances Mutuelle Taxe habitation Assurance décès	430,08 76,00 25,00 20,00 102,04 71,57 50,00 20,00
				Total	930,00	Total	794,69
				Revenus – charges = 135,31			
Avis du CCAS : Favorable à l'unanimité							

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
M. T D		1	7	CAF / RSA CAF / AL	470,95 256,00	Loyer Énergies Téléphone Assurances Mutuelles CMU	437,00 42,00 20,00 13,33 CMU
				Total	726,95	Total	512,33
				Revenus – charges = 214,62			
Avis du CCAS : Favorable à l'unanimité							

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
M. L T	3	4		Retraites CAF / Enfants	1921,21 882,61	énergies Eau téléphone Assurances crédit voiture crédit travaux	70,00 60,00 20,00 90,00 210,00 500,00
				Total	2803,82	Total	950,00
				Revenus – charges = 1853,82 / 7personnes = 264,71 €			
Avis du CCAS : Défavorable à l'unanimité							

- **Domiciliation** : La domiciliation de Monsieur C a été renouvelée le 03 avril 2017
- **Questions diverses** : Monsieur Frédéric Gloria donne lecture d'un courrier du pôle services aux populations du Département qui présente la nouvelle réorganisation du service social de l'antenne des communes extérieures.

A compter du 03 avril 2017 deux services distincts d'accueil et d'accompagnement seront mis en places.

Pour la commune d'Eslandes, le public pourra se rendre sur les permanences suivantes :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	Avenue Briand	La Jarrie	Avenue Briand	Angoulins	Avenue Briand
Après-midi	Angoulins	Avenue Briand	Dompierre		

Le conseil d'administration regrette la disparition du service de proximité que représentait les permanences hebdomadaires de l'assistante sociale, surtout pour un public fragile. Il est également regretté l'absence, dans la nouvelle organisation, des permanences situées sur le territoire nord de la CDA. Cependant cela peut peut-être s'expliquer par le fait que les nouvelles communes de la CDA ne bénéficient pas encore d'un service de transport identique aux plus anciennes.

Une rendez vous avait été convenu le mardi 25 avril avec le service social du département. Au regard des informations présentées dans le courrier et en accord avec Madame la Vice-Présidente, celui ci à été annulé. Une information sera faite auprès des habitants de la commune, sans doute dans la prochaine fiche thématique du CCAS.